

Appel à contributions

**Revue SociD N°6 – janvier 2021 (ISSN : 1840 – 7994)
(Revue thématique de Sociolinguistique & Didactique)**

**Thématique : Covariance entre la musique et les revendications politiques
des indépendances à aujourd’hui : contribution à l’amélioration de la
gouvernance des pays africains**

La musique a pour fonction la communication dans la finalité de survivre. Par exemple, dans sa discussion de la genèse de la musique, B. G. Levman en vient à la conclusion que la musique est apparue comme une forme prélinguistique et spontanée de la communication destinée à l’augmentation des chances de survie (1992 : p. 165). La musique a été et est donc un outil de revendication dans le monde. Les hommes politiques sont très sensibles aux effets dévastateurs de la musique et travaillent à la contrôler. C’est à juste titre que V. Bonnet (2002 : p. 65) déclare :

La musique est un mode d’expression de la communauté noire que les blancs essaient de contrôler depuis l’importation des premiers esclaves, craignant, à juste titre comme le démontrera l’histoire, qu’il ne les incite à la révolte. Les esclaves se voient interdire toute pratique instrumentale, entre autres procédés d’acculturation que subit la communauté. Cependant, le flot continu de la traite jusqu’en 1859 leur permet de garder une forme de contact culturel avec leur continent d’origine et de maintenir une mémoire qui passe, bien entendu, par la musique.

Au-delà du fait qu’elle est l’expression identitaire, la musique raconte la société de son temps : la misère sociale, les errances, les trahisons, les méchancetés, les travers, les manipulations et les gouvernances politiques. C’est sans fioritures et sans considérations d’opportunités que les chansons nous renseignent sur l’idéologie des forces politiques des pays. La chanson fournit une sorte d’instantané des sentiments qui traversent les citoyens en regard à l’idéologie des forces politiques au pouvoir.

La production chansonnière doit être envisagée de ce fait comme un véritable outil de revendications qui perturbent les politiques et qui contribuent à l’amélioration de la gouvernance politique voire même à établir un nouvel ordre politique.

Ce numéro se fixe pour objectif de questionner les rapports itératifs qu’entretiennent la musique et les revendications politiques en Afrique depuis les indépendances à aujourd’hui. Ces rapports doivent être établis à partir des

productions chansonnières des chanteurs africains (le corpus doit être authentique, provenir des sites internet des artistes ou de leurs pages Facebook officielles) qui en facilitent la compréhension. Ces productions chansonnières peuvent être rapprochés des discours politiques, des témoignages, des enquêtes journalistiques dans le sens de mettre en relief leur contribution à l'amélioration de la gouvernance en Afrique. Bref, décrire la covariance entre la structure sociale et les productions chansonnières.

Les productions contribueront, par exemple, à établir la typologie des revendications politiques, le champ sémantique de la revendication dans les productions chansonnières, les conséquences sociales des productions chansonnières (changement de régime politique, la chute d'un régime politique, par exemple), les contributions des productions chansonnières à l'amélioration de la gouvernance en Afrique, etc.

Modalités de soumission :

Envoi des propositions : 30 septembre 2020
Réponses aux auteurs : 15 octobre 2020
Réception des articles : 30 novembre 2020
Retour des rapports d'instruction : 30 décembre 2020
Retour des versions corrigées : 15 janvier 2021
Publication : 31 janvier 2021
Adresse : **laboratoiresociolinguistique@yahoo.fr**
Frais de publication : **0.00 €**

RESPONSABLE :

Laboratoire de Sociolinguistique, Dynamique des Langues et Recherches en Yoruba, Université d'Abomey-Calavi (République du Bénin).
Site internet : lasodyla.uac.bj – email : **laboratoiresociolinguistique@yahoo.fr**